

Barèmes d'honoraires

(Prestations détaillées et optionnelles sur demande)

HONORAIRES TRANSACTION

Prix de vente	% d'honoraires TTC**
De 0€ à 80.000€	7,91% HT soit 9,5% TTC
De 80.001€ à 110.000€	6,66% HT soit 8% TTC
De 110.001€ à 170.000€	5,83% HT soit 7% TTC
De 170.001€ à 300.000€	5,41% HT soit 6,5% TTC
De 300.001€ à 400.000€	4,58% HT soit 5,5% TTC
De 400.001€ à 700.000€	4,16% HT soit 5% TTC
De 700.001€ et +	3,75% HT soit 4,5% TTC

Montant minimum d'honoraires TTC : 3 500 €
soit **2 916€ HT** (à l'exception des garages et
stationnements inférieur à un prix de vente de 25 000€ :
2 000 € soit **1 666€ HT**).

*Les honoraires TTC sont à la charge exclusive du
vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.

*Les honoraires prévus au mandat peuvent être
conservés en cas de négociation du prix de vente.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

% d'honoraires calculé sur le montant HT des loyers et des charges	6,58 % HT Soit 7,9 TTC
% d'honoraires préférentiel pour la gestion locative des biens neufs ***	5,42 % HT 6,5 % TTC
<u>Option</u> : Assurance loyers impayés Sans franchise Plafond de 90.000€	2,25 % HT 2.70 % TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle, Avenant modificatif à un bail géré. 150 € TTC par dossier (soit 125€ HT)	
Gestion technique de tous travaux > 1 500 € TTC y compris établissement de devis comparatifs, suivis, contrôles et réceptions des chantiers. 150 € TTC + 5% du montant des travaux (soit 125€ HT + 4,16% HT)	
Représentation aux assemblées générales des copropriétaires, représentation auprès des experts (assurance, immobilier, urbanisme, services fiscaux...), représentation auprès des tribunaux, avocats, huissiers, notaires... 150€ TTC par représentation (soit 125€ HT)	
Suivi des contentieux juridiques: 150€ TTC (soit 125€ HT) par dossier <u>ou</u> sur facturation selon la complexité du dossier après acceptation d'un devis	
Permis de louer (pour les communes concernées) Déclaration offerte Autorisation : 150€ TTC par dossier (soit 125€ HT)	
*** Un bien est considéré comme neuf lorsque la construction a été achevée depuis moins de 5 ans.	

HONORAIRES DE LOCATION

Habitation vide et meublée

Suivant la loi du 6 juillet 1989

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et
rédaction du bail :

8 € TTC du m² habitable (**soit 6,66€ HT/m²**)*

*Les Pyrénées-Orientales sont situées en zone non tendue

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux :

3 € TTC du m² habitable (**soit 2,5€ HT/m²**)

**Honoraires plafonnées à un mois de loyer charges
comprises.**

HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et
rédaction du bail :

8 € TTC du m² habitable (**soit 6,66€ HT/m²**)

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux :

3 € TTC du m² habitable (**soit 2,5€ HT/m²**)

**Honoraires plafonnées à un mois de loyer charges
comprises.**

Parkings, garages, box

- Honoraires de location : 264 € TTC (220 € HT) à partager à
part égale entre le locataire et le propriétaire soit 132 € TTC
(110 € HT)

Local commercial ou professionnel

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et
réalisation de l'état des lieux :

2 fois le montant du loyer HT et HC.

**Les honoraires et les frais de rédaction de bail notarié (le
cas échéant), incombent au locataire et/ou au bailleur
selon mandat.**

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

< à 11 lots principaux	1 000€ à 1 500€ HT / an Soit 1 200€ à 1 800€ TTC / an selon équipement collectif
11 lots et +	Sur devis
Pré État Daté	125€ HT Soit 150€ TTC
État Daté	316,66€ HT Soit 380€ TTC
Autres prestations	Sur devis

AVIS DE VALEUR VÉNALE OU LOCATIVE

Transaction	Sur devis
Location	Offert

BAREMES EN VIGUEUR AU 23/06/2025

** : TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20 %
HT : Hors Taxes, HC : Hors Charges, TTC : Toutes charges comprises.
Les honoraires ci-dessus seront révisés régulièrement dans le cadre
de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de
révision de notre société.